

CONGRÈS CONFÉDÉRAL MARSEILLE

La CFDT réaffirme son attachement à un syndicalisme réformiste et offensif

Dans un contexte de morosité économique et de désarroi social, la **CFDT** est en ordre de marche et continuera à se battre pour obtenir des garanties qui protègent davantage les salariés, notamment les plus fragiles, les plus précaires et les plus éloignés de l'emploi, résumait Laurent Berger dans sa présentation du rapport d'activité.

« La **CFDT**, au niveau national, est la deuxième organisation dans le privé ainsi que dans le public et la première chez les cadres... C'est sur ce poids et sur notre volonté réformatrice que nous devons nous appuyer pour obtenir d'un patronat qui renâcle des avancées concrètes en matière d'emploi. A cet égard, s'agissant du pacte de responsabilité, il n'y aura pas d'aides aux entreprises sans contreparties » a rappelé le secrétaire général.

Notre syndicat, lors de ce congrès, a souligné la dégradation des missions de service public ainsi que des conditions de travail des agents.

Dans ce contexte, le besoin de représentants syndicaux motivés et déterminés s'avère nécessaire pour redonner sens à l'action publique et dignité à ses agents.

Tel est l'engagement des représentants **CFDT** qui se présenteront à vos suffrages aux élections du 4 décembre prochain.

**ENSEMBLE,
NOUS FERONS BOUGER LES LIGNES**



Page 1

Édito

- Congrès confédéral ∞

Pages 2

Administration centrale

- La DGCIS change de nom
- Les crédits du CHSCT
- Brèves ∞

Page 3

Bercy

- GT Centrale DGFIP
- Prévention des risques psychosociaux ∞

Page 4

Fonction Publique

- Une batterie de propositions simplistes ∞

le BERCYlien

Directeur de la Publication

Christiane JOHO

Comité de rédaction

Pierrette BARBEOC'H
Daniel BARRIÈRE
Christian CHAMOREAU
Jean-Marc CHOLET
Michelle MESNARD
Daniel ROUZY

DIRECCTE - Écoles

Albert AMBOISE

La DGCIS change de nom

La Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services créée en 2009 par fusion de trois directions devient DGE (Direction générale des entreprises) et se réorganise.

Cette évolution s'inscrit dans le plan de Modernisation de l'Action Publique (MAP). Le projet stratégique élaboré depuis près d'un an, vise à adapter la DGE aux nouvelles priorités gouvernementales. En réponse à l'amplification de la crise, les politiques de création et de développement des entreprises sont complétées par un nouveau volet : la revitalisation du tissu économique, l'aide aux conversions d'activité et aux restructurations sectorielles.

Ce projet conduit par la Direction a fait l'objet de nombreux groupes de travail dans les sous-directions auxquels ont été associés ponctuellement les agents. Il a été présenté au personnel à la mi-février 2014. Les organisations syndicales ont été tenues informées aux différentes phases d'avancement. Certes, la méthode de conduite de ce projet est perfectible mais pourrait inspirer dans la pratique d'autres directions !

Pour la **CFDT**, la réussite du projet stratégique est conditionnée par un accompagnement au changement, particulièrement pour les agents dont les fonctions devront évoluer : elle exige donc un plan de formation ambitieux. Elle demande en outre que les plans de réaménagements, voire de déménagements soient communiqués aux agents au plus tôt et que les liens entre la DGE et les pôles 3E des DIRECCTE soient renforcés. Le dialogue social renoué à cette occasion doit maintenant s'inscrire dans la durée.

A surveiller...

BRÈVES

Attaché d'administration centrale: CAP GRAF

La note de service a été envoyée aux directions le 27 juin.

La CAP se tiendra le 15 septembre.

CAPL Centrale DGFIP

Aucune CAPL n'est organisée sur les tableaux d'avancement.

Les dossiers sont directement examinés en CAP nationale.

∞ ∞ ∞

La DGFIP à Montreuil Blanqui

Déménagements de services à la suite de l'extension de Tracfin sur le 5^{ème} étage.

Un GT s'est tenu à la demande des organisations syndicales le 22 mai dernier sur les déménagements de services dans cet ensemble immobilier.

En effet, ni le cabinet du directeur, ni les services centraux de la DG ne semblait être bien informés des projets en cours.

Ce GT a permis d'obtenir des garanties sur les déménagements internes et de connaître le planning des opérations.

LES CRÉDITS DU CHSCT-C

Les crédits du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'administration centrale sont utilisés, en propre ou en cofinancement, pour la formation des agents du service sécurité, des délégués de zone, la prévention des accidents et risques relevés dans les Documents Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)...

En 2014 les crédits du CHSCT-C ont participé, entre autres :

- au remplacement des portes coupe-feu pour les passerelles des 3^{ème} et 6^{ème} étage entre les bâtiments Necker et Colbert. Les nouvelles portes sont équipées d'hublots verticaux ;
- au réaménagement du 1^{er} sous-sol du parking de Bercy afin d'aménager des stationnements pour les personnes handicapés, les véhicules électriques, les vélos et les 2 roues motorisés ;
- à la poursuite de la formation à destination des utilisateurs des 2 roues motorisées et non motorisé, au réaménagement des locaux photocopieurs en supprimant l'estrade.

Le CHSCT-C a voté pour qu'une étude externe soit réalisée suite à la réorganisation de l'ONP.

La **CFDT** continuera d'agir au sein du CHSCT pour des dépenses concrètes qui améliorent le quotidien des agents.

Groupes de travail Centrale DGFiP

Service France Domaine

Deux groupes de travail se sont tenus ce semestre sur le projet de réorganisation du Service.

Cette réorganisation à laquelle ont été associés les agents, a pour objectif :

- d'identifier des blocs de compétence pour faciliter la professionnalisation des agents ;
- de répondre aux orientations stratégiques de la politique immobilière de l'État.

La **CFDT** a voté **POUR** l'arrêté de réorganisation présenté au CT-SCR du 3 juin dernier.

Direction de la Législation Fiscale : un dialogue social en panne

Malgré les promesses formulées à plusieurs reprises et après six mois d'expérimentation, le GT « Horaires variables » n'a pu se tenir, faute de bilan. La CFDT espère enfin l'obtenir pour le CT-SCR de rentrée !

Gageons qu'à l'approche des élections professionnelles et dans un climat social qui s'est alourdi, l'administration saisira la main tendue pour instaurer enfin un vrai dialogue social !

Prévention des risques psychosociaux

La **CFDT** fait de la qualité de vie au travail dans la Fonction publique une priorité incontournable. C'est pour cette raison qu'elle a signé le 22 octobre 2013 l'accord relatif à la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la Fonction publique.

Tout au long de la négociation, la **CFDT** a mis en avant sa volonté de développer une véritable culture de prévention des risques professionnels.

Consciente du caractère essentiel de la prévention des RPS et de son incidence sur les conditions de travail dans les trois versants de la Fonction publique, la **CFDT** a affirmé la nécessité :

- d'agir sur les causes de risques dans l'organisation du travail en favorisant le dialogue et l'expression des personnels à tous les niveaux pertinents ;
- de mettre en œuvre impérativement et sans délai des plans d'évaluation et de prévention des RPS négociés au plus près des agents ;
- de développer l'information et la formation de tous les agents et d'assurer l'accompagnement des personnels d'encadrement.

Un projet de texte pour les ministères économiques et financiers est présenté au comité technique ministériel du 10 juillet prochain. Il s'agira pour nos administrations de s'engager à agir, le plus en amont possible, sur les situations collectives pour améliorer les conditions de travail.

A partir d'un diagnostic participatif sur les conditions de travail dans les services, le plan d'action ministériel proposé s'articule sur :

- la participation des personnels à la réflexion sur leur situation de travail et l'organisation de leur travail, particulièrement lorsque le collectif de travail est dégradé ;
- l'implication accrue de l'encadrement dans la prévention des risques psychosociaux.

A ce stade, la CFDT souscrit à ce projet s'il comporte des mesures concrètes, immédiatement applicables aux situations existantes et susceptibles d'améliorer notablement la situation des agents.

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

UNE BATTERIE DE PROPOSITIONS SIMPLISTES

Communiqué de presse

Déclaration de
Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale
et **Brigitte Jumel**, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques

Dans son rapport annuel publié le 17 juin, la Cour des comptes préconise des mesures toujours plus drastiques pour la fonction publique : réduction des effectifs, baisse des recrutements, ralentissement des avancements, gel des primes...

Pour la **CFDT**, ces recommandations constituent une provocation à l'égard des agents déjà lourdement pénalisés par un pouvoir d'achat en baisse et des conditions de travail dégradées.

Elle dénonce une batterie de propositions simplistes et de court terme dont la concrétisation nuirait à la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Bien au contraire, c'est en donnant priorité à la réflexion sur les missions à conduire et sur les choix à opérer qu'on pourra répondre aux besoins de la population et assurer la nécessaire cohésion sociale.

La **CFDT** revendique une action publique de haut niveau, définie et construite dans le respect des personnels chargés de la mettre en œuvre et dans un dialogue social constructif.

